

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'action et des comptes
publics

Arrêté du 17 JUIN 2026

**portant nomination, au titre de la session 2026, d'examineurs spéciaux pour les
épreuves d'entretien avec le jury des concours d'accès aux instituts régionaux
d'administration**

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 modifié relatif aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté 22 janvier 2026 portant ouverture de la session 2026 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 17 avril 2026 fixant, au titre de la session 2026, la composition des jurys des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, au titre de la session 2026, examineurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lille :

M. Mickaël MAGAND, administrateur de l'Etat du deuxième grade, chargé de mission auprès de la direction centrale du service du commissariat des armées, ministère des armées ;

Mme Claire QUESNEL, attachée principale d'administration de l'Etat, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes des Hauts de France.

Article 3

Sont nommés, au titre de la session 2026; examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Metz :

Mme LAURENT Dominique, retraitée ;

M. Alexandre SCHUL, attaché principal d'administration de l'Etat, contrôleur de gestion, chargé de la performance et des missions prioritaires à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Article 4

Le directeur général de l'administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d'administration sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 JUIN 2026

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice du recrutement des compétences
et des parcours professionnels,

Alix RIMAUD-GUFFLET